

Ordre de reprise pour la filière B2B luminaires et sources lumineuses



Numéro d'ordre

Ne pas remplir! Le numéro est fourni et complété par le centre de services.

Donneur d'ordre:
 Entreprise:

 Personne de contact:
 Tél: fax:
 Courriel:
 Rue:
 Case postale:
 NP: Lieu:

**FAX au 0800 800 084
centre de services**

Le présent formulaire pour les ordres de reprise par fax n'est destiné qu'à la filière de récupération B2B. Il ne peut être employé que pour des ordres uniques ou pour des gros utilisateurs exceptionnels, c'est-à-dire p. ex. en cas de:

- **démontage, rénovation et transformation de luminaires *)**
- **échange ou remplacement de sources lumineuses et de luminaires *)**

Tous les autres ordres de reprise doivent être effectués par Internet (www.sens.ch).

Partenaire de récupération:

- Nous travaillons avec le récupérateur SENS suivants: (liste disponible à l'adresse www.sens.ch)

- Nous vous prions de sélectionner le récupérateur pour nous.

Quantité remise en palettes ou dans d'autres conteneurs (indiquer le nbre):

Quantité min. de reprise: 1 palette avec 3 cadres ou 1 palette pour tubes fluorescents ou 250 kg

Luminaires *)	palettes avec	cadres	autres conteneurs
Sources lumineuses linéaires *)	palettes pour tubes fluorescents ou		autres conteneurs spéciaux
Sources lumineuses non linéaires *)	palettes avec	cadres	autres conteneurs

*) voir liste des appareils disponible à l'adresse www.slr.ch

Lieu de reprise:

Objet:
 Personne de contact: tél:
 Rue:
 NP: Lieu:

Conteneurs vides:

- Livraison sur place le (date):
- Prière d'appeler au numéro:

Date de reprise désirée:

-
- Prière d'appeler au numéro:

Lieu:

Date:

Signature:

En cas de trajet effectué suite à des erreurs dans un ordre de reprise, le donneur d'ordre est tenu pour responsable. De même, le donneur d'ordre répond des suites dues à une manipulation négligente des appareils avant le chargement sur le véhicule du récupérateur. Il répond notamment des suites occasionnées par un emballage inapproprié et se produisant lors du transport, du chargement, du déchargement et du stockage au lieu de reprise ou dans les locaux du récupérateur. Le récupérateur mandaté vous contactera pour décider de la date de reprise. Veuillez à ce que les données indiquées sur le formulaire soient complètes. Si l'adresse, la date et la signature ne sont pas correctement indiquées, l'ordre de reprise ne sera pas traité.

Le présent ordre de reprise ne peut être émis par le biais de notre plate-forme Internet (www.sens.ch). Les formulaires pour les ordres de reprise envoyés par fax peuvent être commandés à l'adresse www.slr.ch ou au numéro 031 313 88 11.

